



6212-01-201

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 01

Hebdomadaires régionaux de la Côte-Nord + liste télécopieur

INVITATION A PARTICIPER A LA PREMIERE PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

Projets d'aires protégées des monts Groulx et de l'île René-Levasseur

Québec, le 28 avril 2003 - La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. Alain Cloutier, invite la population, les groupes, les municipalités et les organismes à participer à la première partie de l'audience publique sur l'aire protégée projetée des monts Groulx et l'aire protégée projetée de l'île René-Levasseur situées dans la province naturelle des Laurentides centrales (D), dont les territoires ont été mis en réserve et se sont vus conférer un statut provisoire de protection à titre de réserve de biodiversité.

La première partie de cette audience publique **débutera le 12 mai 2003**, à compter de **19 h**. Les séances se poursuivront les jours suivants, en après-midi et en soirée, selon les besoins des participants et de la commission. Cette première partie de l'audience publique se tiendra à la salle des Chevaliers de Colomb 3094 secteur Marquette, située au 10, rue Vézina, à Baie-Comeau.

Le déroulement de l'audience publique

Le BAPE tiendra une audience en deux parties dont toutes les séances seront publiques. La première partie de l'audience permettra aux participants et à la commission de s'informer davantage sur les projets, d'en cerner tous les aspects. Le ministère de l'Environnement, qui soumet ces projets, en fera d'abord la présentation. Il sera ensuite appelé, tout comme les personnes-ressources invitées par la commission, à répondre aux questions de la commission et des participants. Toute personne sera alors invitée à adresser à la commission des questions permettant de compléter l'information, lui signaler des éléments d'intérêt ou lui donner son opinion sur tout élément du dossier.

Lors de la deuxième partie de l'audience, la commission recueillera les opinions des personnes, des groupes, des municipalités et des organismes qui présenteront un mémoire ou qui souhaiteront être entendus. Considérés comme des experts de leur milieu, leur participation à l'audience publique est essentielle.

Les projets

Les projets présentés par le ministère de l'Environnement visent la création de deux aires protégées dans le secteur du réservoir Manicouagan dans la région de la Côte-Nord.

Selon la documentation soumise par le ministère, l'aire protégée projetée des monts Groulx occuperait une superficie de 1 319 km², soit 26 % du massif des monts Groulx. Plusieurs domaines écologiques s'y succéderaient, de la forêt à la toundra, et de vieilles forêts résineuses

couvriraient 60 % de son étendue. De plus, des écosystèmes forestiers très anciens et des espèces végétales menacées ou vulnérables y seraient localisés.

L'île René-Levasseur, pour sa part, est située au centre du réservoir Manicouagan. Selon l'information fournie par le ministère de l'Environnement pour la consultation du public, l'aire protégée projetée de l'île René-Levasseur occuperait une superficie de 204 km², soit 10 % de cette île, et protégerait de vieilles forêts résineuses de basse altitude. Cet endroit offrirait en outre des paysages de grand intérêt.

Les objectifs de la création de ces aires protégées seraient la conservation de la biodiversité, la mise en valeur des paysages ainsi que la recherche et l'éducation.

Afin d'atteindre les objectifs de conservation et de mise en valeur de ces territoires, un statut permanent de réserve de biodiversité pourrait leur être octroyé. Certaines activités y seraient alors interdites, notamment l'exploitation forestière, minière et énergétique, alors que d'autres y seraient permises, mais contrôlées, telles que la chasse et la pêche. La gestion des aires protégées serait effectuée en collaboration avec un conseil de conservation constitué des acteurs locaux et régionaux.

La documentation disponible

Tous les documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale Alice-Lane, 6, avenue Radisson, Baie-Comeau ;
- Conseil de bande de Pessamit, 44, rue Messek, bureau 202, Betsiamites ;
- Bibliothèque Louis-Ange-Santerre, 500, rue Jolliet, Sept-Îles ;
- Musée Shaputuan, 290, boulevard des Montagnais, Sept-Îles ;
- Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis ;
- BAPE, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec.

Les activités du BAPE dans ce dossier

Afin d'être informé des activités du BAPE dans le dossier spécifique des projets d'aires protégées des monts Groulx et de l'île René-Levasseur, il est possible de s'inscrire par courriel à l'adresse suivante : groulx-levasseur@bape.gouv.qc.ca.

Par contre, si vous désirez être informé de chacun des projets d'aires protégées pour lesquels le BAPE mènera une consultation du public, vous pouvez vous inscrire à l'adresse suivante : aires-protegees@bape.gouv.qc.ca.

Dans les deux cas, vous pouvez aussi vous inscrire en téléphonant au (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732.

Pour plus d'information, communiquez avec M^{me} Louise Bourdages, conseillère en communication, en téléphonant aux numéros ci-haut mentionnés ou par courrier électronique à l'adresse suivante : groulx-levasseur@bape.gouv.qc.ca.